



Mise à jour de certaines règles

- Les invités ne sont toujours pas permis à la piscine
- Maximum de 20 personnes dans l'enceinte de la piscine
- Le lavage des mains est obligatoire pour tous à l'entrée de la piscine ainsi que la désinfection des chaises longues
- La piscine ne peut être utilisée quotidiennement que de 8h00 à 22h00
- Il n'y a pas de réservation de chaises permises. Si vous quittez l'enceinte de la piscine bien vouloir récupérer vos effets personnels pour libérer la chaise.
- Nous demandons de bien vouloir laisser la chance à tous d'utiliser la piscine ayant un nombre maximal de 20 personnes à la fois
- Les douches et le sauna seront de nouveau accessibles. Il sera dans la responsabilité de chaque copropriétaire d'en effectuer la désinfection avant et après l'utilisation

GESTION IMMOBILIÈRE LAFRANCE & MATHIEU
Mandataire dûment autorisé de :
COPROPRIÉTÉ LES JARDINS DU HAVRE